20 nov 2026 -19:20

Appartient à Conseil des ministres du 20 novembre 2026

Prolongation du soutien financier à la politique locale de sécurité et de prévention

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a approuvé trois projets d'arrêté royal visant à prolonger le soutien financier accordé à la politique locale en matière de sécurité et de prévention.

La Direction générale Sécurité et Prévention du SPF Intérieur gère deux instruments financiers importants destinés à soutenir la politique locale en matière de sécurité et de prévention :

- les plans stratégiques de sécurité et de prévention (PSPP) et le financement connexe des gardiens de la paix
- les anciens contrats de sécurité et de société (ex-CSS)

Les projets d'arrêté royal visent, d'une part, à prolonger l'allocation PSPP jusqu'au 31 décembre 2027 et, d'autre part, à prolonger l'allocation ex-CSS jusqu'au 31 décembre 2026.

Les projets d'arrêté royal sont soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 20 juillet 2022 relatif à la prolongation 2023-2024 des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention 2020-2022

Projet d'arrêté royal relatif à l'octroi d'une allocation dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2026

Projet d'arrêté royal relatif à l'octroi d'une allocation relative à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme destinée à la mise en œuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2026

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l’Intérieur, chargé de Beliris
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
https://quintin.belgium.be
bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
veli.yuksel@ibz.be

© 2026 - news.belgium.be